

Rapport de la commission concernant le préavis N° 68 / 05

Demande d'un crédit d'investissement de Fr. 290'000.-- pour l'achat d'un véhicule Transporteur REFORM Muli T9 et de deux saleuses.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission, composée de Mme Rosangela Barrat, de MM. Jean-Claude Curchod et Alain Panchaud, s'est réunie à deux reprises afin de vous présenter ce rapport.

Nous remercions M. Gilles Renaud, Municipal ainsi que les membres de la COFIN, pour les renseignements que nous avons pu obtenir.

Cela fait déjà un certain temps que le véhicule AEBI TP 67 acheté en 1988, arrive « à bout de souffle » et le moment est venu de le remplacer. Le remplacement de ce véhicule ne suscite aucune contestation et le développement de la commune justifie l'achat d'un véhicule performant et polyvalent.

Le nouveau véhicule REFORM proposé par la municipalité, essayé par les futurs utilisateurs, correspond parfaitement à nos besoins. Malheureusement, nous n'avons pas obtenu d'offres chiffrées des fournisseurs des marques AEBI et BUCHER, mais il semblerait que les équipements demandés, ne sont pas disponibles pour certains de ces véhicules.

Monté avec les différents équipements décrits dans le préavis, ce véhicule viendra compléter le parc des véhicules communaux. Equipé d'un système Polybenne / Multilift, comprenant 2 bennes, il permettra ainsi de travailler simultanément sur deux chantiers différents. De plus, il fera gagner un temps précieux lors du déneigement, étant équipé en même temps d'une saleuse.

La deuxième saleuse ainsi que la deuxième luge proposées dans le préavis équiperont également le véhicule REFORM déjà en notre possession.

Le vieux véhicule AEBI fera l'objet d'une reprise par le fournisseur pour un montant à déterminer, ce qui diminuera quelque peu le prix du crédit demandé.

Compte tenu des différentes remarques présentées plus haut, la commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis N° 68 / 05 tel que présenté par la Municipalité.

Cugy, le 30 novembre 2005

Rosangela Barrat

Jean-Claude Curchod

Alain Panchaud